

Un autre syndicalisme pour une autre société : pour une FSU combative et au service des luttes

Le monde du travail, les libertés, les droits des salarié·es, le système de solidarité (retraite, assurance chômage...) sont mis à mal. Les médias relaient les haines racistes et anti-immigré·es de l'extrême droite et le gouvernement applique des politiques anti exilé·es, le tout dans une ambiance de répression (salarié·es, militant·es) et de mise au pas, qui commence très tôt avec le SNU. Face à une telle situation, la responsabilité de la FSU, localement et nationalement, est grande.

Stopper les attaques contre la fonction publique

Volonté de mettre fin aux hausses générales de salaire des fonctionnaires, individualisation des salaires, des carrières, loi de transformation de la fonction publique, qui légalise et généralise le recrutement de contractuels, notamment dans le premier degré, licenciements massifs de non titulaires... en Loire-Atlantique comme ailleurs, la précarité s'accroît. Des collectifs existent localement (AED), qu'il est nécessaire de soutenir pour rendre visibles leurs luttes et leurs revendications. Il faut aussi soutenir les personnels précaires comme les enseignant·es contractuel·les qui ont vu leurs contrats non renouvelés ou leurs conditions de travail dégradées. La réponse des organisations syndicales ne peut se réduire au décompte des problèmes, il faut une réponse syndicale et intersyndicale - que la FSU 44 pourrait impulser - forte : médiatisation des conditions de travail des personnels précaires, des écoles et établissements, rassemblements de soutien, exigence de réemploi de tou·tes les personnels précaires non renouvelé·es, titularisation des contractuels. Cela implique aussi d'aider les personnels à s'organiser, de créer des fronts de riposte, avec des revendications claires et provenant de la base.

Défendre une école publique démocratique et égalitaire

La réforme du lycée et du bac a fait éclater le cadre national de l'éducation. L'extension du contrôle continu et l'instauration de règles d'évaluation locale aggravent considérablement les inégalités.

Dans le premier degré, la loi Rilhac prépare à un statut de supérieur hiérarchique des directeurs. Macron a annoncé à Marseille d'hypothétiques redéploiements en échange de l'expérimentation du recrutement des enseignant·es par les directions d'école. Pour cela, la FSU doit faire siennes les revendications du terrain : abrogation des réformes Blanquer, de la loi ORE et de Parcoursup, retrait de la loi Rilhac et de l'expérimentation à Marseille.

Un syndicalisme de lutte pour changer la société

Un projet d'école démocratique doit s'accompagner d'un changement de société. Dès le niveau départemental, soutenons ces luttes, à partir des revendications des collectifs et sur la base de l'auto-organisation, luttes écologistes, luttes féministes, antiracistes, contre le code de la justice des mineur·es et le service national universel. En Loire-Atlantique, il faut amplifier les luttes contre le SNU en soutenant les collectifs auto-organisés existants. Alors que les luttes féministes se développent et que la FSU s'efforce d'y intervenir, il est nécessaire de structurer davantage au niveau fédéral départemental un secteur féministe appuyé sur les travaux déjà menés et permettant une implication plus forte des adhérent·es sur ces questions qui mobilisent beaucoup ici. Il est aussi nécessaire de coordonner davantage sur le 44 les syndicats et les collectifs, en respectant et soutenant l'auto-organisation.

Pour Émancipation, il faut construire localement ce qui, au niveau national, échoue, cesser le dialogue avec ce gouvernement et construire un fédéralisme en lien avec les collectifs de luttes auto-organisés, appuyé sur des revendications sans compromis. C'est pourquoi nous nous exprimons au niveau départemental, non dans une opposition de principe, mais pour les raisons exprimées dans ce texte, et vous encourageons à voter émancipation pour le vote fédéral national.

**Pour tout contact :
tendance.emancipation@gmail.com**

La FSU est une fédération constituée d'une vingtaine de syndicats catégoriels et de branches professionnelles : SNESup, SNES, EPA, SNEP, SNUipp, SNU-TEFI, SNETAP, SNASUB, SNE, SNPES-PJJ... Elle reconnaît en son sein des courants de pensée et de sensibilités d'opinions différentes, qui constituent les « tendances ». Tous les trois ans, au moment des congrès, les instances de la fédération sont élues à partir du vote de chaque syndiqué.e. Ce vote dit « d'orientation », sert de repère pour élaborer les positionnements généraux au cours de ce mandat de trois ans.

La volonté d'affirmer une démarche unitaire et pluraliste au sein de la FSU de Loire-Atlantique a donné lieu depuis le congrès de 2016 à la construction d'une liste unitaire. Cette orientation a permis de construire des axes communs tout en respectant les différences de positions et en cherchant au maximum la synthèse sur les modalités d'action et les choix d'organisation.

La démarche interprofessionnelle et le fédéralisme doivent être en permanence réaffirmés comme ce qui fait le socle commun de notre orientation syndicale en Loire-Atlantique. Ce vote d'orientation, pour la troisième fois commun, vient confirmer tout l'intérêt que les deux tendances les plus représentatives de la fédération, École Émancipée et Unité et action, trouvent dans ce rapprochement.

Le texte d'orientation portée par cette liste unitaire réaffirme les trois axes de cette élaboration collective tels qu'ils ont été réfléchis et mis en œuvre depuis 2016 : développer et faire vivre le fédéralisme ; réaffirmer le syndicalisme de proximité et de transformation sociale ; continuer d'affirmer et de faire vivre l'engagement interprofessionnel comme principal levier d'action.

Développer et faire vivre le fédéralisme

Les contextes politiques actuel et passé ont mis à mal le syndicalisme dans son ensemble. La crise sanitaire des deux dernières années ajoutée à la surdité des gouvernements successifs aux revendications de progrès social ont coupé nombre de liens avec les travailleur.euses et les

adhérent.es. Tout cela oblige donc à consolider le fédéralisme. Dans des secteurs professionnels malmenés par des réformes destructrices, la tentation du repli « corporatiste » existe : le travail de la section départementale de la FSU est de se saisir du fédéralisme comme force et outil d'analyse des problématiques pour en comprendre les enjeux politiques. Ce travail doit se faire aux plus près des salarié.es pour qu'eux et elles-mêmes se saisissent des outils de lecture de la situation et de ses causes, et des leviers pour la transformer. La fédération de Loire Atlantique a bien un rôle spécifique, elle n'est pas un agrégat sans paroles ni identité des différents syndicats nationaux. Cependant, ce fédéralisme ne se décrète pas, il se construit au quotidien dans des pratiques collectives appuyées sur une méthode qui permet l'expression de tous les syndicats nationaux et de toutes les tendances.

Le fonctionnement de la section Loire-Atlantique concrétise ce fédéralisme par :

- Le Conseil Délibératif Fédéral Départemental (CDFD) : il se réunit au minimum tous les deux mois et donne les grandes orientations de la fédération. Il est le reflet de la diversité fédérale : prise en compte de la parole de tous les syndicats et tendances, travaux de réflexion communs sur des sujets transversaux (collectif Plus jamais ça, protection sociale, réformes territoriales, politiques éducatives...) ... Cela nécessite une participation effective et active, pour en faire un lieu de croisements des opinions et de délibérations.

- Le Bureau Exécutif Fédéral départemental (BEFD) : issu du CDFD, il se réunit chaque semaine. Il s'y construit, à partir des orientations du CDFD et des expressions des syndicats nationaux et tendances, une expression et des actions fédérales qui tentent la synthèse, dans un souci d'élaboration collective.

- Des intersyndicales qui peuvent être sectorielles mais dont le lien avec la position fédérale est nécessaire pour « faire sens ». C'est à cette condition que la fédération départementale peut bâtir une stratégie d'action et des analyses cohérente.

Réaffirmer le syndicalisme de proximité et de transformation sociale.

La section départementale FSU de Loire-Atlantique défend la nécessité d'un engagement sur tous les sujets de société dès lors qu'ils ont une entrée syndicale, c'est-à-dire quand ils impactent la dignité, les conditions de vie, les droits et l'avenir des personnes humaines, d'où qu'ils et elles viennent. Ainsi la FSU de Loire-Atlantique continuera de s'impliquer dans le collectif féministe, avec un travail particulier sur l'égalité et les relations homme femme dans le travail, dans l'intersyndicale qui se mobilise pour les conditions d'accueil et de vie des migrant·es, victimes des dérèglements climatiques et de choix économiques internationaux qui contribuent à la détérioration des environnements écologique et humain. Elle aura également à renforcer son analyse et son implication sur les enjeux environnementaux associés à la justice sociale, qui impactent les milieux de vie, les déplacements, les choix économiques et productifs, et donc une conception différente à venir du travail. Elle s'investira de nouveau dans les réflexions et luttes contre les idées d'extrême droite et pour les libertés.

Notre action syndicale doit être lucide sur les moyens qui sont les siens : s'engager sur de telles problématiques nécessite le temps de l'analyse et de la construction d'action en lien avec les autres acteurs impliqués localement, et donc la possibilité d'un engagement humain et en temps. Ne pas estimer les forces à disposition et la façon dont on en use c'est courir le risque d'une dispersion et d'une position de seule posture et de figuration ; cela n'est pas constructif pour un syndicalisme qui revendique une capacité d'agir et une approche complexe des problèmes. Il ne s'agit donc pas d'opposer les luttes mais de regarder de façon lucide nos forces et de toujours avoir en tête ce qui fonde nos mandats syndicaux.

Ces réflexions et ces actions portées par la fédération départementale doivent pouvoir être nourries dans la mesure de ce possible par des volontés militantes de travailler en secteur thématique : le secteur « retraité·es » en est la plus vivante illustration, qui fait vivre le fédéralisme par ses analyses sur les attaques contre les retraites

et la santé et sa dynamique intersyndicale. Ce travail en secteur est un support et un levier à nos actions fédérales, sur des enjeux qui nous concerne tou·tes. Devant l'ampleur et la gravité des réformes à venir sur les retraites et sur toute la protection sociale, le travail de mobilisation se devra d'être fédéral et intersyndical.

L'engagement interprofessionnel comme levier d'action

La FSU de Loire-Atlantique continue d'affirmer la nécessité de travailler dans un cadre interprofessionnel avec les confédérations, pour que le syndicalisme « services publics » et en particulier celui de l'Éducation nationale reste inscrit dans des perspectives incluant tous les salarié·es du privé comme du public, les retraité·es, les jeunes, les chômeur·euses.... La section départementale de la FSU continuera de défendre un syndicalisme porteur d'une vision globale des enjeux du travail et de la société et non replié sur un secteur ou une catégorie de personnel. La dynamique interprofessionnelle reste pour la FSU de Loire-Atlantique un levier d'action plus puissant que le cadre sectoriel sans nier son importance dans le quotidien des salarié·es.

Elle continuera également à nourrir et élaborer des analyses et stratégies d'action communes avec les autres organisations syndicales départementales, sans sectarisme malgré les divergences profondes quand une unité de vue sur les conséquences néfastes d'une politique peut être partagée. Cette orientation atypique de la section départementale dans la FSU doit être réaffirmée ; elle est consolidée par la reconnaissance des autres organisations syndicales sur cette capacité que nous avons démontrée à analyser et agir dans des domaines qui ne sont pas directement ceux de notre champ de syndicalisation.



1. Catherine Tuchais (EPA UA)
2. Bernard Valin (SNUIPP EE)
3. Amélie De Schepper (SNES SF-FSU EE)
4. Céline Pella (SNES UA)
5. Céline Sierra (SNUIPP EE)
6. Erick Lermusiaux (SNUIPP SL St Nazaire UA)
7. Sylvain Marange (SNES EE)
8. Aminata Bathily (SNES UA)
9. Cécile Lehuedé (SNUIPP EE)
10. Gérard Richard (SNETAP hors tendance)
11. Marie France Le Marec (SNESUP SFR EE)
12. Audrey Michel (SNUEP hors tendance)
13. Sophie Le Papillon (SNES SL St Nazaire EE)
14. Nelly Hervouet (SNES UA)
15. Taklit Sami (SNESUP EE)
16. Sylvie Pouyon (SNUIPP UA)
17. Catherine Kerno (SNUIPP SFR EE)
18. Bernard Camelio (SNES SFR UA)
19. Marie Haye (SNES EE)
20. Dominique Lambert (SNES UA)
21. Mathieu Frachon (SNUIPP EE)
22. Monique Ramé (SNUIPP SFR UA)
23. Benoit Combe (SNEP EE)
24. Pascal Le Foll (SNPES-PJJ EE)
25. Annie-Claire Vergelin (SNUTEFI UA)
26. Yoann Rousseau (SNUIPP EE)
27. Olivia Gervais (SNES SL St Nazaire UA)
28. Maïwen Lebreton (SNUIPP EE)
29. Alexandre Fagault (SNEP UA)
30. Emmanuelle Gross (SNES EE)
31. Bernard Mabilais (SNES SFR UA)
32. Robert Hirsch (SNES SFR EE)
33. Florence Desavis (SNES UA)
34. Mélanie Pierson (SNUIPP EE)
35. Françoise Ménard (SNES UA)
36. Vincent Charbonnier (SNESUP EE)
37. Stéphanie Landon (SNES UA)
38. Ayoko Zotsi (SNES EE)
39. Marcel Le Bronze (SNUIPP UA)
40. Karine Jaffré (SNUIPP EE)
41. Annie Bardou (SNASUB hors tendance)
42. Marina Anger (SNES EE)
43. Pierrick Rival (SNES UA)
44. Maryse Lecourt (SNICS SFR EE)
45. Anne Biguet-Sibiglia (EPA secteur associatif UA)
46. Anne Sauvourel (SNES EE)
47. Violaine Boutin (SNES UA)
48. Cécile Nerrière (SNUIPP EE)
49. Bernard Colou (SNUIPP SFR UA)
50. Eric Bainvel (SNUIPP EE)
51. Sophie Giraudeau (SNES UA)
52. Régis Preteseille (SNES EE)
53. Nathalie Leroux-Vella (EPA UA)
54. David Blanchard (SNES EE)
55. Gérard Roulic (SNES SFR UA)
56. Mathilde Roux (SNES EE)

Lexique

SFR : Section Fédérale des Retraités-es

SF-FSU : Secteur Femmes de la FSU de Loire-Atlantique

SL St Nazaire : Section Locale FSU de St Nazaire

EPA : Education Pluralisme Action solidaire (jeunesse et sports, éducation populaire)

SNUIPP : Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Écoles et PEGC

SNES : Syndicat National des Enseignements du Second degré

SNESUP : Syndicat National de l'Enseignement Supérieur

SNPES-PJJ : Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social - Protection judiciaire de la jeunesse

SNUEP : Syndicat de l'enseignement professionnel public

SNEP : Syndicat national de l'éducation physique

SNASUB : Syndicat national de l'administration scolaire et universitaire et des bibliothèques

SNUTEFI : Syndicat national unitaire - Travail emploi formation insertion

SNETAP : Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

EE : tendance École Émancipée

UA : tendance Unité & Action et sans tendance

Hors Tendance : ni U&A, ni EE, mais en accord avec l'orientation commune aux deux tendances (voir texte p. 11-12)

Le vote

Il aura lieu du 4 au 25 novembre 2021.

Le matériel de vote (bulletins, etc.) est envoyé par les syndicats nationaux à chacun-e de leurs adhérent-es ou à la section d'établissement.

Chaque syndiqué-e émet 3 votes nationaux :

(listes et textes dans le suppl au POUR n°235 d'octobre 2021)

- un vote pour l'orientation fédérale nationale
- Un vote pour le rapport d'activité national
- Un vote sur les deux fenêtres

Chaque syndiqué-e émet 2 votes départementaux :

(liste et texte dans le POUR44 n°114 que vous avez dans les mains)

- un vote pour le rapport d'activité départemental
- un vote pour l'orientation départementale